



ALBATROSS FOUNDATION

Règlement intérieur

10/10/2017

1) Mission

Albatross Foundation est une association à but non lucratif créée sur le plan juridique en 2011 à Singapour, en 2012 en Chine et en 2017 en France.

Elle a pour vocation de promouvoir une éducation gratuite pour tous et de construire une organisation globale pour une éducation au développement durable de la jeunesse avec des outils innovants interactifs et ludiques.

En raison des défis environnementaux en Chine, Albatross Foundation a essentiellement œuvré au cours de ses premières années à la formation d'enfants en écoles primaires sur des programmes sur l'environnement et sur la conservation des écosystèmes naturels.

Initialement Albatross Foundation a développé une série de 20 livres trilingues (Français/ Anglais/Chinois) visant à sensibiliser les enfants à l'environnement. Le lancement des livres a eu lieu en 2010 lors de l'Expo Universelle à Shanghai avec la remise du premier jeu de la Collection Albatross sur les éléments de la nature (eau, terre, air, feu lumière, arbre) à Madame Carla Sarkozy et la promotion de leurs activités sur le Pavillon Francophone pendant 6 mois.

Grace aux programmes de mécénat de grands groupes et institutions, Albatross Foundation a ensuite poursuivi ses activités de façon virale en Chine, Brésil et en France via une méthode « Former les Formateurs » (Train-the-Trainers) des programmes de formation en formant des adultes et jeunes adultes qui eux-mêmes sont allés vulgariser les programmes de formation/sensibilisation auprès des enfants.

Albatross Foundation est une organisation à but non lucratif innovante notamment car :

- C'est une « *i-foundation* » qui fonctionne avec zéro coût fixe, zéro employé mais 100 membres fondateurs d'honneur de haut niveau issus du monde entier (1/3 de scientifiques, 1/3 de juristes, 1/3 d'artistes)

- Albatross a une approche projet similaire à celle de la Banque mondiale ainsi qu'un système d'ombudsman avec droit d'alerte pour veiller aux problèmes d'éthique potentiels dans l'organisation
- Albatross se finance en partie grâce à son propre réseau de donateurs y compris ses membres et les juristes pro bono de son réseau www.albatrosslegal.org
- Albatross vise aussi à se finance en partie grâce à son propre site de « a-commerce » site www.create2donate.org qui est un site de vente philanthropique par lequel la répartition des profits nets des ventes est comme suit : 1/3 pour le créateur de valeur, 1/3 pour Albatross et 1/3 pour l'ONG sélectionnée par l'acheteur (ou Albatross par défaut)

« Les enfants sont les communicateurs les plus influents pour construire un avenir sur les bases du Développement durable. »

2) Cotisations

Les membres ne sont pas sujets à une cotisation annuelle. En revanche, les membres doivent contribuer comme volontaires aux activités de l'association.

3) Membres

L'association doit être composée d'au moins 2 membres. Les membres fondateurs sont membres à part entière tels qu'ils ont été désignés comme membres du premier conseil d'administration par Procès Verbal Constitutif de l'association.

Fait à Pouilly les Feurs, le 10/10/2017

Mme Lucille Paula Madeleine Deville, Présidente

M. Paul Marie Julien Deville, Trésorier